

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 mai 2016

Convocation du 2 mai 2016.

Le huit mai deux mil seize, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Catherine GSCHWIND, Patricia PIGEON, Jean-Luc TANGRE, Joël TOURTE, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Michel PERRIN, qui avait donné pouvoir à Danielle POIRSON, Christine LE FOLL, Aurélie MOYSAN, Michel GONCALVES.

Secrétaire de séance : Francis POISSON.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 8 avril 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ordre du jour :

- Création de poste
- Questions diverses

CRÉATION DE POSTE

***Délibération : Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de créer un emploi non permanent d'adjoint technique 2^{ème} classe pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

QUESTIONS DIVERSES

***Délibération : Demande de financement des travaux de réhabilitation de l'église au Conseil départemental.**

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les travaux de réfection de la sacristie d'un montant estimatif 5 729.10€ HT et ceux de la peinture de l'église d'un montant estimatif de 12 375 € HT et sollicite l'aide financière du Conseil départemental de Seine-et-Marne au titre du Fonds d'Équipement Rural, pour la réhabilitation de l'église,

Délibération : Demande de financement de la démolition du pont de Rézy au Conseil départemental.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, sollicite l'aide financière du Conseil départemental de Seine-et-Marne au titre des Fonds d'urgence pour la démolition du pont de Rézy,

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9h45.